

Image not found or type unknown



Les heures travaillees la nuit

Par **corinne08**, le **02/01/2014** à **16:18**

Bonjour j étais réceptionniste dans un hôtel et mon patron me faisait rester sur les lieu la nuit du samedi au dimanche un we sur deux je finissais a 22 h donc je dormais sur l hôtel [pas mentionne dans mon contrat de travail et pas paye non plus] je reprenais le dimanche matin a 7h30 comment calculer ses heures sont elles majorees et récupérables merci